

Présences : Mmes Lorraine Deschênes, chef de programme CSSH-Y  
Valérie Brodeur, régisseuse secteurs culturel et jeunesse, Les Loisirs de Granby  
MM. Patrice Faucher, directeur, ville de Granby  
Guy Vincent, Président de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
Roger Bélanger, conseiller municipal sports et loisirs, ville de Granby  
Raymond Loignon, maire de Roxton Pond  
Mario Chamberland, directeur général de Loisir et Sport Montérégie

## RETOUR SUR L'ATELIER DU 25 MARS DERNIER

### **... Priorités à retenir**

Le thème qui a obtenu la plus forte cote est celle de l'intervention auprès des jeunes.

Toutefois, les autres éléments comme la relève en matière de bénévolat, l'accès au loisir ainsi que les infrastructures occupaient une place importante au niveau des préoccupations.

Il est donc convenu de se donner comme axe principal **l'intervention jeunesse**, tout en considérant les autres dimensions comme facteurs déterminants, en ce sens que :

- L'avenir du **bénévolat** repose essentiellement sur la relève. La nature de l'intervention auprès des jeunes devra donc s'inspirer du concept de « prise en charge » et de mobilisation, en accordant une importance particulière à la notion d'implication à travers la participation.
- Des études démontrent que **l'accès** au loisir public est conditionnel à une série de facteurs. Ces contraintes d'ordre financière, matérielle, culturelle..., sont autant de barrières qui font perdre au loisir public une de ses plus grandes qualités, soit **sa capacité d'intégration**.

Paradoxalement, ce sont justement les clientèles les moins bien nanties et/ou marginalisées qui auraient avantage à bénéficier de cet outil extraordinaire d'intégration qu'est le loisir public. Dans cette optique, ce secteur d'intervention peut devenir un facteur de cohésion sociale.

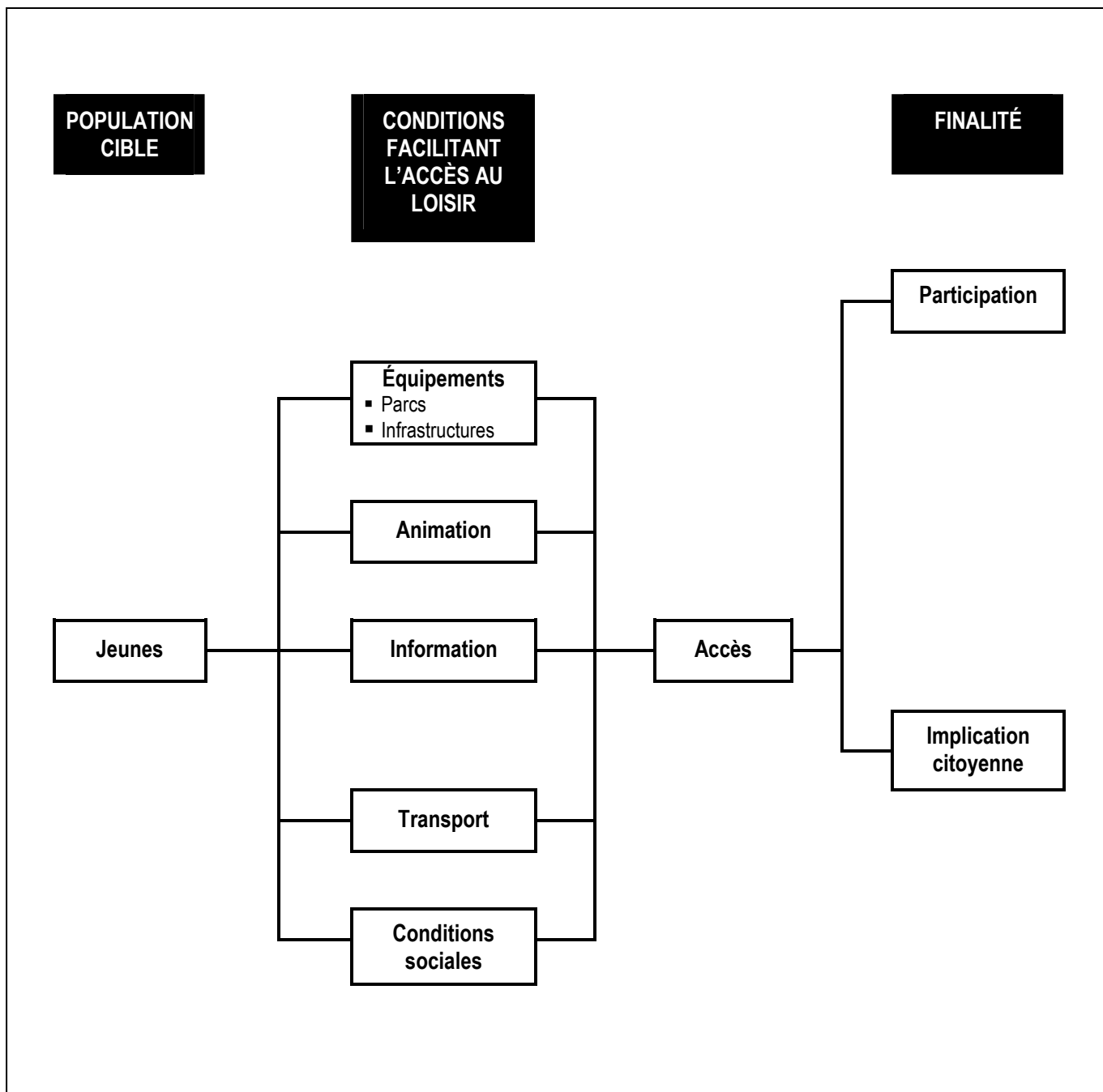
Il faudra donc développer une attention particulière à la composition du tissu social du milieu ainsi que des caractéristiques sociodémographiques sur le territoire. L'approche devra ainsi être **modulée** dans le respect de ces caractéristiques.

- Les **infrastructures** constituent évidemment un intrant majeur à l'accès au loisir public. Avons-nous les équipements suffisants et nécessaires pour combler les besoins de la population? Ces équipements sont-ils répartis de façon équitable sur le territoire? Répondent-ils aux besoins actuels et aux nouvelles tendances en loisir et en sport? Sont-ils adaptés aux différentes clientèles?

Autant de questions qui s'adressent à tout gestionnaire d'équipements municipaux soucieux de répondre aux besoins contemporains de sa population.

## NATURE DE LA DÉMARCHE

Il est aussi convenu que cette démarche se réalise sur une base volontaire et qu'il n'est pas pertinent de l'imposer sur la plan surpalocal, par exemple à l'échelle de la MRC. Il faut aussi considérer que Granby est une ville centre ayant signé des ententes avec une dizaine de municipalités. Le tableau suivant illustre le sens de la démarche.



## RECOMMANDATIONS

### ... Objectif général

Développer une culture d'implication et de participation chez les jeunes.

### ... Cibles d'intervention

- Sédentarité
- Décrochage social
- Décrochage scolaire
- Intégration des jeunes marginaux

### ... Modèle d'intervention

Compte tenu de l'ampleur des objectifs ciblés et des contraintes, seule une **approche globale et intégrée** pourra assurer de maximiser les chances de succès.

L'union des efforts des différents intervenants auprès des jeunes devra être conjuguée afin d'assurer un **continuum** auprès de ceux-ci.

Les corps publics de première ligne sont donc sollicités, soit les milieux scolaire, municipal et de la santé.

Il s'agit donc de convenir d'un **contrat social** entre les différents corps publics afin de maximiser les opportunités d'intervention bénéfiques auprès des jeunes.

### ... L'école au cœur du développement

Considérant que l'école constitue le **lieu commun** de tous ces jeunes et que la distribution des équipements sur le territoire est plutôt centralisée, ne répondant pas nécessairement sur la notion de quartier ou d'unité de voisinage, il est convenu que l'école devienne le **point d'ancrage des dynamiques locales**.

## VERS UN PLAN D'ACTION INTÉGRÉ

<b>Positionnement stratégique des corps publics</b>	<b>Déclaration d'intérêt</b>  Cette déclaration constitue une charte où les corps publics lancent un <b>message</b> et s'engagent dans la mesure de leur capacité à se concerter pour le mieux-être des jeunes et de la société en général. Elle constitue une volonté des corps publics à l'importance de la jeunesse dans le cadre de vie de la communauté à son apport au développement de cette communauté et une volonté de maximiser les ressources pour atteindre ces objectifs.  <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Elle serait convenue entre les trois réseaux concernés :<ul style="list-style-type: none"><li>○ La municipalité</li><li>○ La commission scolaire et ses écoles</li><li>○ Le réseau de la santé</li></ul></li> <li>▪ Elle intégrerait les :<ul style="list-style-type: none"><li>○ Considérations</li><li>○ Principes</li><li>○ Axes d'intervention</li><li>○ Résultats recherchés</li></ul></li></ul>
-----------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><b>La planification</b></p>	<p>L'une des conditions importantes de la participation, surtout pour les jeunes, demeure l'accès physique aux équipements.</p> <p>Il est important de définir une prestation de services sur une base territoriale, en fonction de la <b>hiérarchie des besoins</b> des jeunes, de leur <b>capacité</b> de déplacement, de la <b>sécurité</b> et de la capacité de la communauté.</p> <p>Il s'agit en fait de définir le « panier de services » en matière d'offres loisir, qu'il soit organisé ou spontané.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cartographie des pôles de services actuels et potentiels</li> <li>▪ Identification d'axes de circulation sécuritaires</li> <li>▪ Réalisation de plans d'aménagement</li> </ul>
<p><b>L'aménagement</b></p>	<p>Compte tenu que l'on considère l'école comme lieu d'ancrage, la cour d'école prend une dimension très importante.</p> <p>Un lieu public commun a toujours été un élément majeur de participation.</p> <p>Même si l'on est à l'ère du virtuel, la présence d'un lien physique, qu'il soit spécialisé pour la pratique d'une activité ou simplement un point de rassemblement d'où s'amorcent des initiatives d'activités organisées ou improvisées, est essentielle.</p> <p>Le concept de parc-école qui a prévalu au cours des années 80 est une notion à considérer, surtout dans des environnements urbains où l'on concentre les équipements spécialisés.</p>
<p><b>L'animation</b></p>	<p>Les expériences démontrent que la simple implantation d'un équipement ne constitue plus à lui seul le gage de succès à la participation. Nous nous devons d'ajouter le volet animation.</p> <p>Toutefois, de nombreuses études réalisées auprès des jeunes, démontrent que les modèles d'animation traditionnellement offerts ne fonctionnent plus, du moins pour une frange importante de cette catégorie de population.</p> <p>À partir de la littérature disponible, il faudra mettre en place des mécaniques d'animation adaptées en misant d'abord sur l'animation « pour les jeunes par les jeunes ».</p>
<p><b>L'information</b></p>	<p>Même si les jeunes font partie de la communauté virtuelle et sont en contact avec la planète, nous sommes toujours surpris par le fait que l'information de nature locale n'est pas pour autant acquise.</p> <p>Pourtant, David Milner, qui a réalisé une étude approfondie sur la compétence civique auprès des jeunes, identifie l'intérêt pour l'information de niveau local comme l'une des conditions essentielles à l'implication citoyenne chez les jeunes.</p> <p>Il faudra élaborer une stratégie de communication efficace et performante.</p>
<p><b>Le transport</b></p>	<p>L'accès physique joue un rôle déterminant dans la pratique de loisirs publics. Il faudra donc tenir compte de cette dimension dans notre analyse.</p>
<p><b>La dimension sociale</b></p>	<p>Les conditions de vie et les caractéristiques sociales et culturelles conditionnent elles aussi de façon majeure la pratique et l'implication. Une analyse sociodémographique s'impose donc dans la démarche de planification.</p>